ENCADREMENT DES ACTIVITÉS HIVERNALES À MONTRÉAL

Coronavirus **COVID-19**

- Webinaire co-organisé par :

Sport et loisir de l'île de Montréal
et
La Direction régionale de Santé publique du CIUSSS du Centre-Sud de Montréal

SPORT ET LOISIR DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
Québec

Une offre régionale de services

Champs d'intervention

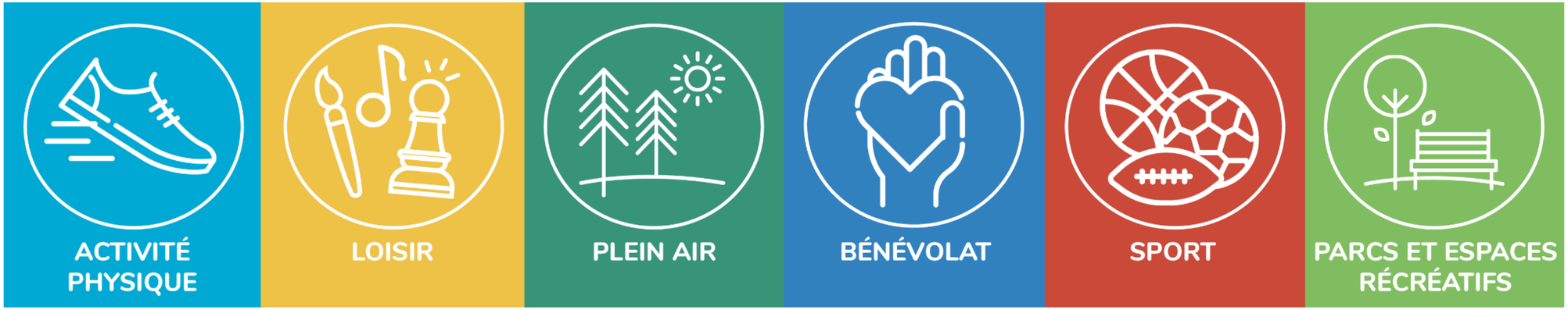

Services

- Accompagnement
- Financement
- Formation

Membres

- OBNL
- Établissements d'enseignement et centres de services scolaire
- Villes et arrondissements de l'île
- Membres sympathisants

Objectifs

Pour le milieu municipal et les organismes de sport, loisir et plein air

- Améliorer la compréhension des règles sanitaires à mettre en place cet hiver
- Proposer des solutions alternatives pour la période hivernale en cours

Plan de la présentation

- Bloc 1: Consignes d’hygiène de base
  - Période de questions
- Bloc 2: Consignes sanitaire au palier rouge
  - Période de questions
- Échange sur les pratiques innovantes en sous-groupes

Sous-groupes de discussion

- Villes liées et Ville de Montréal
- Ville de Montréal
- Plein air
- Sport
- Centres communautaires de loisir

Préoccupations et enjeux

Préoccupations liées à la Covid-19

Préoccupations récurrentes

ORGANISATION DES ACTIVITÉS

- **Regroupements interdits**
- **Coûts supplémentaires**
- **Recommandations sanitaires**
- **Exposition des animateurs**
- **Prêt de matériel**
- **Fracture numérique**
- **Manque de concertation entre gestionnaires**

Difficultés à toucher certaines catégories de population

Travail pour développer une culture de l'hiver

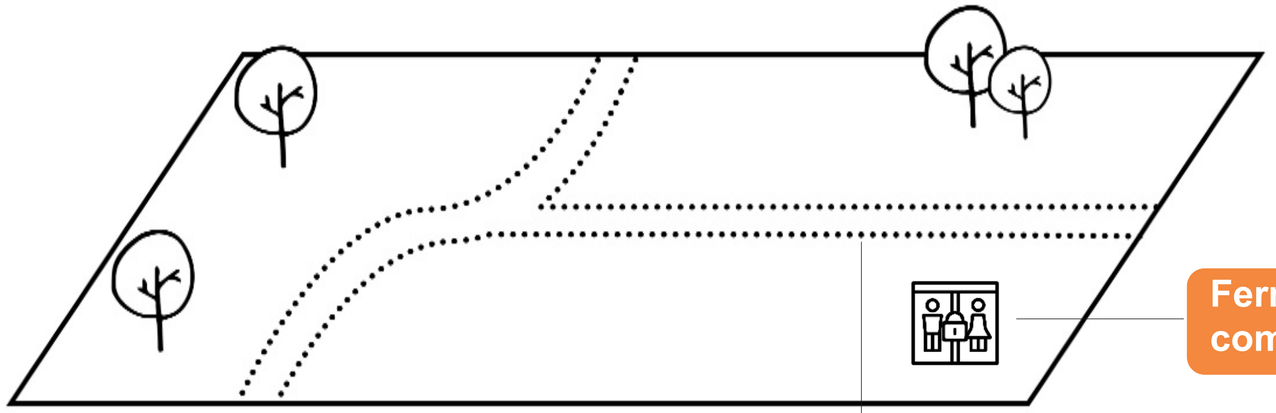

Fermeture des commodités

Accessibilité aux parcs

Aménagement des sentiers

SPORT ET LOISIR DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Opportunités

AMÉNAGEMENT

La fermeture des espaces intérieurs entraîne un déplacement des activités vers les parcs

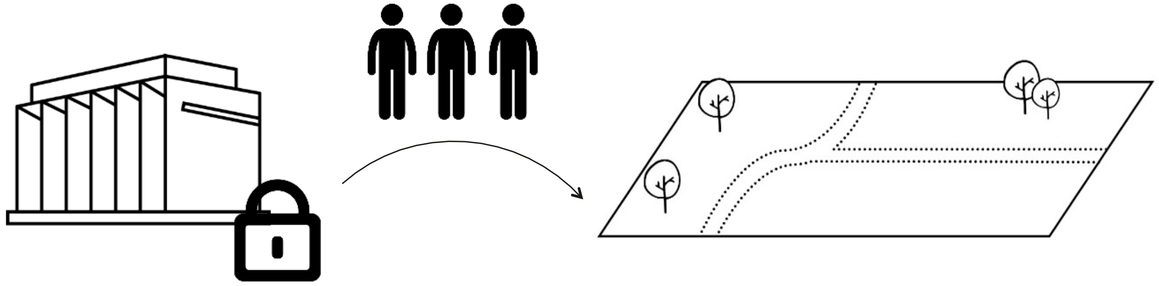

INNOVATION

L'évolution rapide de la situation sanitaire permet d'imaginer différents scénarios

CRÉATION

L'utilisation de l'outil numérique offre l'opportunité de créer un catalogue d'activités et de formations riche et accessible

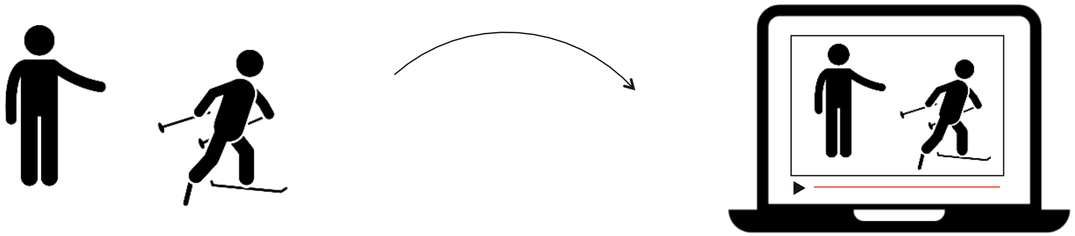

SPORT ET LOISIR DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

ENCADREMENT DES ACTIVITÉS HIVERNALES À MONTRÉAL

Coronavirus **COVID-19**

Présentation de la Direction régionale de santé publique (DRSP)
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL)

- **Anne Pelletier**, Agente de planification, de programmation et de recherche
- **Geneviève Hamelin,** Agente de planification, de programmation et de recherche
- **Florence Lecours-Cyr**, Agente de planification, de programmation et de recherche
- **Stéphanie Tremblay,** Agente de planification, de programmation et de recherche.
- **Louis-François Tétreault,** Agent de planification, de programmation et de recherche

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
Québec

Avertissement : Les consignes présentées dans ce webinaire sont celles en vigueur au moment de la présentation, il est possible que celles-ci soient modifiées à n'importe quel moment. Il est important de se maintenir informer des consignes en vigueur.

Coronavirus **COVID-19**

Rappel : Consignes d'isolement

Ces personnes devraient être en isolement et ne pas fréquenter les lieux publics :

- Les cas confirmés de la COVID-19;
- Les personnes qui ont eu un contact significatif avec un cas de COVID-19;
- Les personnes malades ou présentant des symptômes compatibles avec la COVID-19 (ex. : fièvre, toux, difficultés respiratoires);
- Les personnes revenues d'un voyage à l'extérieur du pays au cours des 14 derniers jours;

Coronavirus **COVID-19**

Rappel : Mesures générales de prévention

- Distanciation physique de 2 mètres (même pour les jeunes en zone rouge)
- Lavage des mains
- Port du masque ou du couvre-visage:
  - Obligatoire dans les lieux publics fermés ou partiellement couverts, à partir de 10 ans
  - Ne s’applique pas aux groupes exemptés dans les directives ministérielles

Coronavirus **COVID-19**

Les consignes d'hygiène pour les activités hivernales

- Le port du couvre-visage n’est pas obligatoire pendant l’effort physique.
- Le couvre-visage est important dans les files d'attentes et dans les endroits où la distance de 2 m ne peut pas être respecté.
- À l'extérieur, les cache-cous ou cagoules peuvent servir de couvre-visage
- À l'intérieur, le couvre-visage « régulier » doit être conservé
- Rien ne laisse croire que l'efficacité du couvre-visage est affecté par le froid
- Lorsqu'il est humide ou souillé le couvre-visage ou le masque doit être changé (on peut retourner les cache-cous).
- D'autres EPI ou mesures sanitaires pourraient être requis pour les employés, conformément aux recommandations de l’INSPQ et de la CNESST (adaptation des mesures en cours d'élaboration)

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l’Île-de-Montréal
Québec

Coronavirus **COVID-19**

Les consignes d'hygiène pour les activités hivernales

- La recommandation de se laver ou de se désinfecter les mains demeure.
- Compte tenu du risque d'engelure, il est recommandé de se laver les mains à l'intérieur, plutôt qu'à l'extérieur.
- Des installations doivent être disponible pour les participants dans les chalets et les toilettes.
- Il est recommandé de maintenir les procédures déjà en vigueur concernant le nettoyage du mobilier et des accessoires urbains, particulièrement pour les plus fréquemment manipulés.
- Le risque de transmission du virus par le biais du mobilier urbain serait toutefois faible.

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal
Québec

Rappel des consignes sanitaires
Palier rouge

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal
Québec

Coronavirus **COVID-19**

Consignes sanitaires milieu sportif

Activité organisée dans un lieu public	- **Aucune activité organisée n'est permise, et ce, pour toutes les activités physiques, sportives ou de loisir** - **Les exercices s'effectuant en groupe sont interdits. Seules les activités réalisées en pratique libre, seul ou en dyade, sont permises.** - **Les compétitions, les parties et les spectateurs sont interdits** - **Les centres de conditionnement physique doivent demeurer fermés en zone rouge** - **Pour les activités libres, le gestionnaire est responsable de définir la capacité du site** - **Les vestiaires doivent demeurer fermés (sauf piscine)**

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
Québec

Coronavirus **COVID-19**

Consignes sanitaires milieu sportif

Activité en pratique libre dans un lieu public	**EXTÉRIEUR OUVERT :** - Les compétitions, les parties et les spectateurs sont interdits - Le nombre de personne est déterminé par le gestionnaire - Les consignes sanitaires doivent être respectés **EXTÉRIEUR FERMÉ ET INTÉRIEUR :** - Les compétitions, les parties et les spectateurs sont interdits - Le nombre de personne est déterminé par le gestionnaire - Les consignes sanitaires doivent être respectés - Les exercices en groupes ne sont pas permis

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
Québec

Coronavirus **COVID-19**

Consignes sur les rassemblements

Privés :	Intérieur : Interdit Extérieur : Interdit
Publics :	Intérieur : Interdit. Sauf pour les lieux de cultes où un maximum de 25 personnes est permis Extérieur: Interdit. Sauf pour les manifestations ou dans le cadre d'activités pédagogiques offertes par les centres de service scolaire et les milieux de la petite enfance.

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
Québec

Consignes spécifiques pour les activités sportives hivernales

Définition des installations sportives extérieures :

- Une patinoire avec bandes est considérée comme un **lieu extérieur fermé** selon les catégories de la santé publique.
- Un sentier glacé, de ski de fond ou de raquettes, un anneau de glace et une aire de glissade sont considérés comme des **lieux extérieurs ouverts.**

Coronavirus **COVID-19**

Consignes spécifiques pour les activités sportives hivernales

Milieu extérieurs fermés (ex. : patinoires avec bandes)	- Capacité déterminée par le gestionnaire de l'installation jusqu'à un maximum de 25 personnes. - Le nombre de personnes doit permettre la distanciation en tout temps. - Calculer 6m^2 pour les personnes en mouvement. - Un système de réservation devrait être mis en place. - Le hockey est permis en forme libre seul ou en dyade. - Aucune activité organisée n'est permise.

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
Québec

Coronavirus **COVID-19**

Consignes spécifiques pour les activités sportives hivernales

Milieu extérieur ouvert :	- Capacité d'accueil déterminée par le gestionnaire de l'installation - La capacité d'accueil devrait permettre de respecter le 2 m de distanciation en tout temps ou 6m^2 pour les personnes en mouvement - Des repères physiques devraient être installés dans les files d'attentes pour indiquer les distances à respecter - Le port du couvre-visage de type cache-cou peut être recommandé à certains endroits selon l'achalandage

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
Québec

Coronavirus **COVID-19**

Consignes spécifiques pour les activités physiques hivernales

Chalets de parcs et toilettes :	- Ouvert avec le respect des consignes sanitaires - Nombre de places disponibles calculés pour respecter le 2 m - Les surfaces fréquemment touchées doivent être nettoyer plusieurs fois par jour - Un chalet doit servir à enfiler l'équipement ou se réchauffer, mais ne constitue pas un lieu de rassemblement.

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
Québec

Location et prêt d'équipement

Aménagement des lieux :

- Aménager le service de location de manière à pouvoir maintenir 2 m de distance en tout temps entre les personnes à l'accueil, ainsi que dans les files d'attentes.
- Prévoir un affichage à cet effet.
- Prévoir une aire pour que les personnes puissent enfiler leur équipement, éloigné du comptoir de location et à 2 m des autres personnes.
- Installer lorsque possible des cloisons transparente (ex. : plexiglass) au comptoir d'accueil
- Prévoir un affichage qui rappelle les consignes d'isolement.

Coronavirus **COVID-19**

Location et prêt d'équipement

Procédure pour l'accueil des clients :

- Limiter l'accès au service de location en créant des points d'accès spécifique, avec un sens pour la circulation afin d'éviter que les gens se croisent.
- Mettre en place un système de réservation de l'équipement en ligne avec des plages horaires réservés (lorsque possible) pour réduire le nombre de personnes présent simultanément au site d'accueil.
- Le port du masque ou du couvre-visage est obligatoire pour effectuer la transaction.
- Rappeler l'importance de l'hygiène des mains, et installer des postes de désinfection à l'entrée du service de location.

Coronavirus **COVID-19**

Location et prêt d'équipement

Procédure pour le nettoyage et la désinfection du matériel :

Le nettoyage et la désinfection du matériel prêté ou loué devrait se faire entre chaque utilisation selon les consignes suivantes :

- Nettoyer les skis, raquettes, bâtons et autres surfaces dures, utiliser les produits de nettoyages et de désinfection habituelles.
- Nettoyer les casques, bottes et autres équipements dont les surfaces sont poreuses employer les méthodes de nettoyage habituelles recommandées par les fabricants de bottes et de casques, mais de façon très rigoureuses.
- Porter des gants lorsqu'une personne procède au nettoyage et à la désinfection des surfaces.
- Mettre les équipements loués en quarantaine pendant 24h s'il n'est pas possible de les nettoyer et de les désinfecter.

Coronavirus **COVID-19**

Organismes communautaires de loisir

- Il revient aux organismes de déterminer la pertinence de poursuivre ou reporter leurs activités.
- Privilégier les activités à distance, en virtuel.
- Pour les activités en présentiel :
  - Doivent avoir un objectif de soutien/service à une clientèle vulnérable.
  - Ne doivent pas avoir pour seul objectif le loisir des usagers (ex. : activité physique qui vise à prévenir le déconditionnement de la clientèle).
  - Mesures de prévention générales doivent être respectées.
  - Maximum 25 participants, à l'intérieur et à l'extérieur, incluant le personnel.
  - Triage des participants à l'arrivée.
  - Tenir un registre des participants, à conserver pour 30 jours.

Quelques liens utiles :

- https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/reponses-questions-coronavirus-covid19/questions-et-reponses-rassemblements-activites-covid-19/#c73472
- https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/covid-19/Napperon_COVID19-MesuresPaliersAlerte_LoisirsSports.pdf?1602703047
- https://loisirmunicipal.qc.ca/wp-content/uploads/2020/12/AQAIRS_dossier-patinoires-exterieures-2020-2021.pdf
- http://skidefondquebec.ca/covid-19
- https://vadoncjouer.ca/
- https://www.cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/covid-19/Pages/trousse.aspx

Adresse utile :

eclosions.eushv.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca

Stratégies et bonnes pratiques

Multiplier les activités facilitant la pratique individuelle / en famille / par bulle

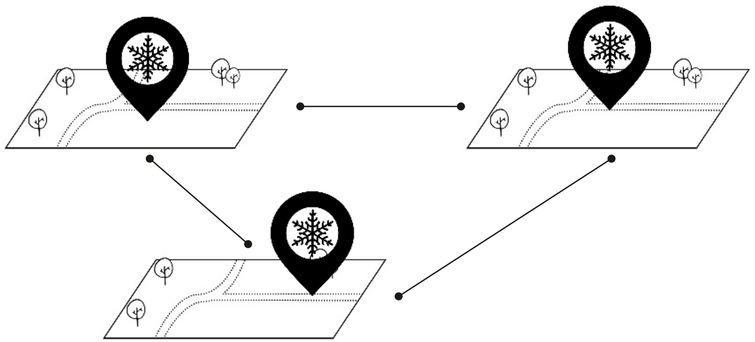

Créer des pôles hivernaux de proximité

Planifier les aménagements pour garantir la pratique d'activités physiques

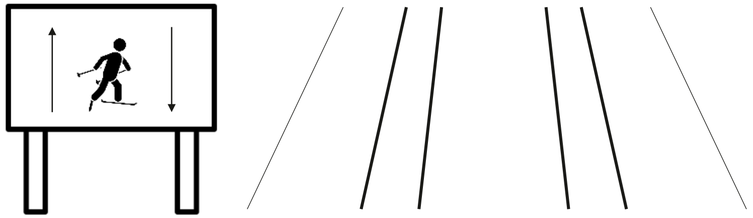

SPORT ET LOISIR DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Stratégies et bonnes pratiques

Réfléchir les horaires d'accueil des participants différemment d'une saison habituelle

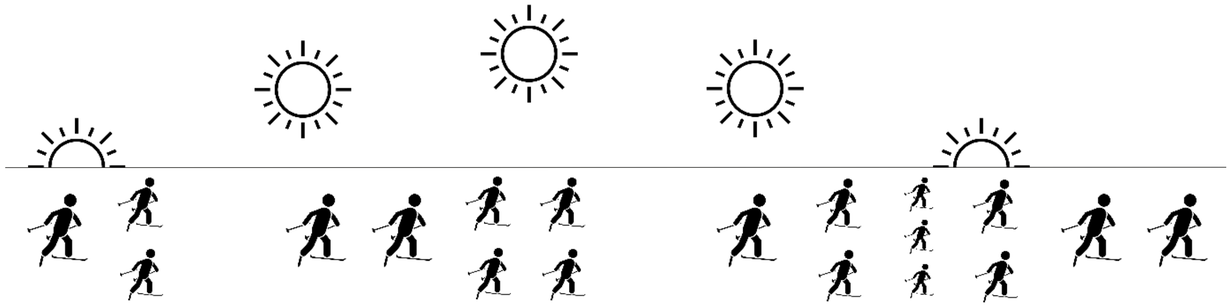

Assurer un niveau de service rendant la pratique d'activités agréable

Mettre en place un environnement favorable aux initiatives inspirantes

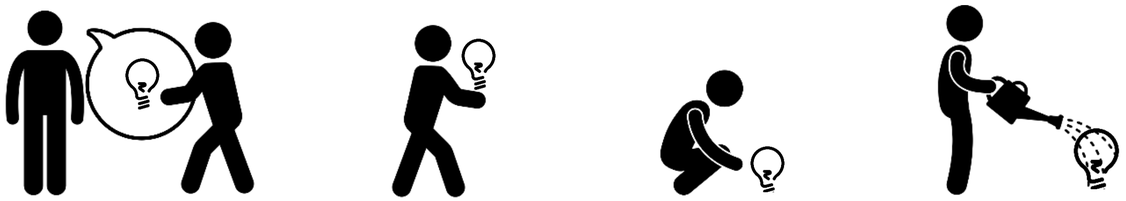

Contactez-nous!

Myriam d'Auteuil
Conseillère en développement régional
Dossiers plein air et parcs
mdauteuil@sportloisirmontreal.ca

Aude Dubois
Agente en plein air
adubois@sportloisirmontreal.ca

Daniel Gélineau
Agent en loisir et sport
dgelineau@sportloisirmontreal.ca

Thibaut Hugueny
Agent en plein air
thugueny@sportloisirmontreal.ca

Marc Wilson
Conseiller en développement régional, dossiers sportifs
mwilson@sportloisirmontreal.ca

Merci!

SPORT ET LOISIR DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Discussions en sous-groupes

Montrez votre beau visage

En petits groupes, garder la caméra ouverte permet de créer un esprit de collaboration et d'humaniser nos sessions!
(Vous pouvez la fermer en plénière.)

Coupez le son quand l'animation parle

Pour éviter de polluer l'espace sonore, coupez votre son lorsque vous ne parlez pas.
(Vous allez oublier de le rallumer pour parler, mais c'est un sacrifice nécessaire.)

Levez la main virtuelle pour intervenir

Facilitez la facilitation! On prendra vos questions dans l'ordre d'apparition.
Vous pouvez aussi utiliser le clavardage.